



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques,réglementaires ou administratives, tant en ce qui concernent les dimensions libres, les éléments d'équipement et les réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives et les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Les retombées, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)





LE WINSTON

ARCHITECTES

ANMA

Construction d'une résidence étudiante

244 rue Auguste Chevalli



Bat	Niveau	APT n°	Type
C1	R+1	C1_116	Studio

Désignation	Surface
CH	10.24 m²
DGT	4.37 m ²
SDE	3.60 m ²
SURFACE TOTALE	18.21 m ²

	Faux-plafond	VR:	Volet roulant
	Placard	VRE:	Volet roulant électrique
▽ ▼	Tableau électrique	EP:	Eau pluviale
	Sèche-serviette	PF:	Porte fenêtre
	Dalle sur plots	HSP:	Hauteur sous plafond
	Gaine Technique	GC:	Garde corps
_	Radiateur		
~~	Radiateur Electrique		

Légende

